



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 049-2022
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.62

Déposée le : 08.03.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Wildhaber (Rubigen, PS) (porte-parole)
Vanoni (Zollikofen, Les Verts)
Ritter (Burgdorf, pvl)
Grogg-Meyer (Bützberg, PEV)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 09.06.2022

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Exploiter tout le potentiel : soutien des professionnelles et professionnels dans leur formation pour intégrer le corps enseignant

Le Conseil-exécutif est chargé

1. de permettre à celles et ceux qui exercent une activité professionnelle de rejoindre les rangs du corps enseignant en recrutant les profils qualifiés pour la formation et en ouvrant les possibilités de se former en cours d'emploi ;
2. d'octroyer aux personnes de plus de 30 ans souhaitant se tourner vers l'enseignement des bourses ou des prêts pour financer leur formation. Le groupe cible et le montant du soutien financier sont à définir ;
3. de garantir le financement de cet encouragement à la formation par des contributions subsidiaires du canton et éventuellement par le remboursement des prêts accordés. L'octroi des bourses est conditionné à une obligation de remboursement qui décroît d'année en année et devient caduque après cinq ans d'enseignement ;
4. d'évaluer l'efficacité des mesures cinq ans après leur introduction et de les adapter aux nouvelles circonstances.

Développement :

La pénurie de personnel enseignant dans le canton de Berne constitue un défi de taille, qui oblige les écoles à prendre des mesures regrettables : les classes sont regroupées, des cours supprimés, le corps enseignant assure des taux d'occupation supérieurs à ce qu'il peut prendre en charge de manière adéquate, les directions des écoles peinent à trouver du personnel pour

remplacer les enseignantes et les enseignants en arrêt maladie ou absents pour d'autres raisons. Le marché de l'emploi est pour ainsi dire à sec et les écoles des régions périphériques sont particulièrement touchées.

Heureusement, les filières d'études pédagogiques attirent les jeunes en nombre et les effectifs estudiantins tant à la HEP Berne qu'à l'institut NMS sont pour le moins réjouissants. Afin de pouvoir pallier encore plus efficacement la pénurie de personnel enseignant, il convient de mettre en place des conditions de formation adaptées aux personnes bénéficiant d'une formation professionnelle achevée, qualifiées pour l'enseignement, mais qui ne peuvent renoncer à un salaire fixe par obligations familiales par exemple.

Motivation de l'urgence : la pénurie de personnel enseignant dans le canton de Berne constitue un défi de taille, dont il faut se préoccuper sans tarder pour que les personnes qualifiées exerçant une activité professionnelle puissent se former à l'enseignement.

Destinataire

– Grand Conseil